INOBAT Interessenorganisation Batterieentsorgung
INOBAT Organisation d'intérêt pour l'élimination des piles
INOBAT Organizzazione d'interesse per lo smaltimento delle batterie

Manuel d'utilisation du portail Internet www.aditus.ch pour la déclaration des indemnités de transport

Service d'assistance :

Madame Ann Hurban,
INOBAT - secrétariat,
Tél. : 031 380 79 61

Monsieur Reiner Werren,
INOBAT – bureau de Wimmis,
Tél. : 033 657 03 90

1ère étape. Allez à l'adresse Internet www.aditus.ch. Pour entrer dans le domaine des indemnités de transport, cliquez sur « Continuer » (flèche rouge, figure 1) à côté du logo INOBAT.

Figure 1

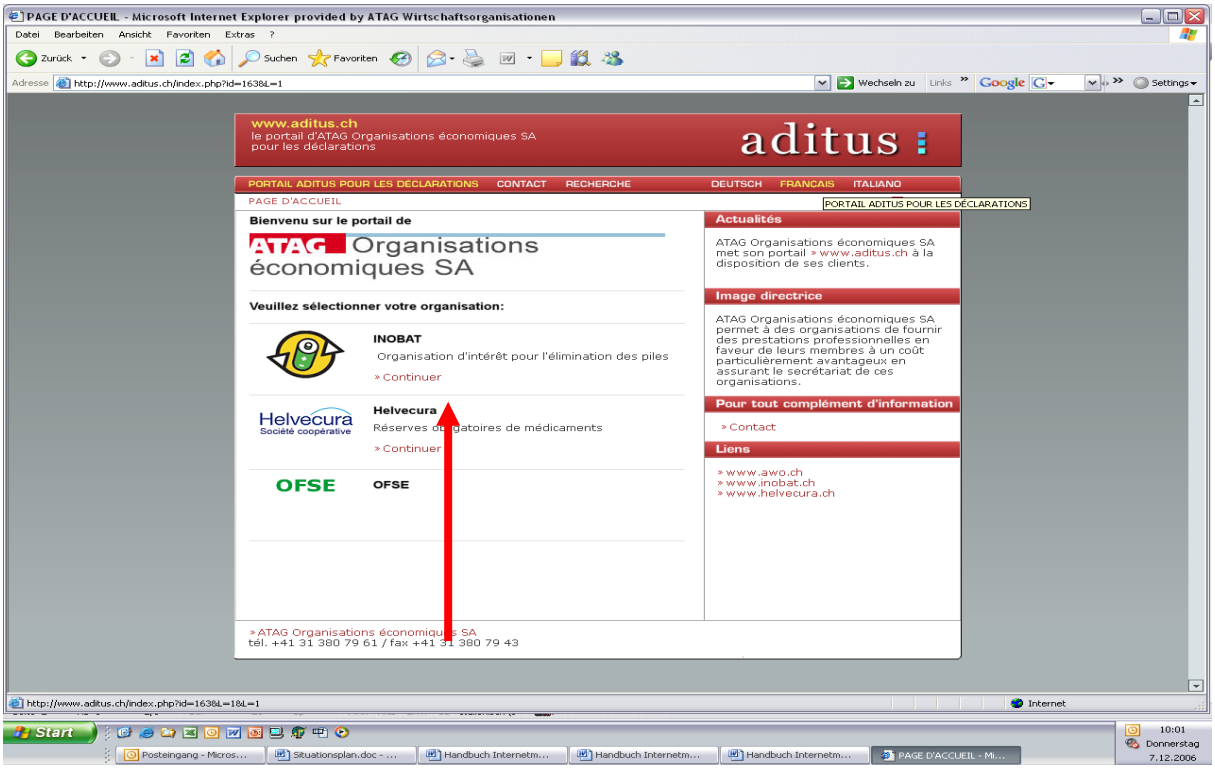
PAGE D'ACCUEIL - Microsoft Internet Explorer provided by ATAG Wirtschaftsorganisationen
www.aditus.ch
le portail d'ATAG Organisations économiques SA pour les déclarations
aditus
PORTAIL ADITUS POUR LES DÉCLARATIONS
CONTACT
RECHERCHE
DEUTSCH
FRANCAIS
ITALIANO
PAGE D'ACCUEIL
Bienvenu sur le portail de
ATAG Organisations économiques SA
Veuillez sélectionner votre organisation:
INOBAT
Organisation d'intérêt pour l'élimination des piles
» Continuer
Helvecura
Société coopérative
Helvecura
Réserves obligatoires de médicaments
» Continuer
OFSE
OFSE
Actualités
ATAG Organisations économiques SA met son portail » www.aditus.ch à la disposition de ses clients.
Image directrice
ATAG Organisations économiques SA permet à des organisations de fournir des prestations professionnelles en faveur de leurs membres à un coût particulièrement avantageux en assurant le secrétariat de ces organisations.
Pour tout complément d'information
» Contact
Liens
» www.awo.ch
» www.inobat.ch
» www.helvecura.ch
» ATAG Organisations économiques SA
tél. +41 31 380 79 61 / fax +41 31 380 79 43

2ème étape. Sous « Indemnités de transport », cliquez sur « Continuer » (flèche rouge, figure 2), pour atteindre le portail d'INOBAT pour la déclaration des indemnités de transport.

Figure 2

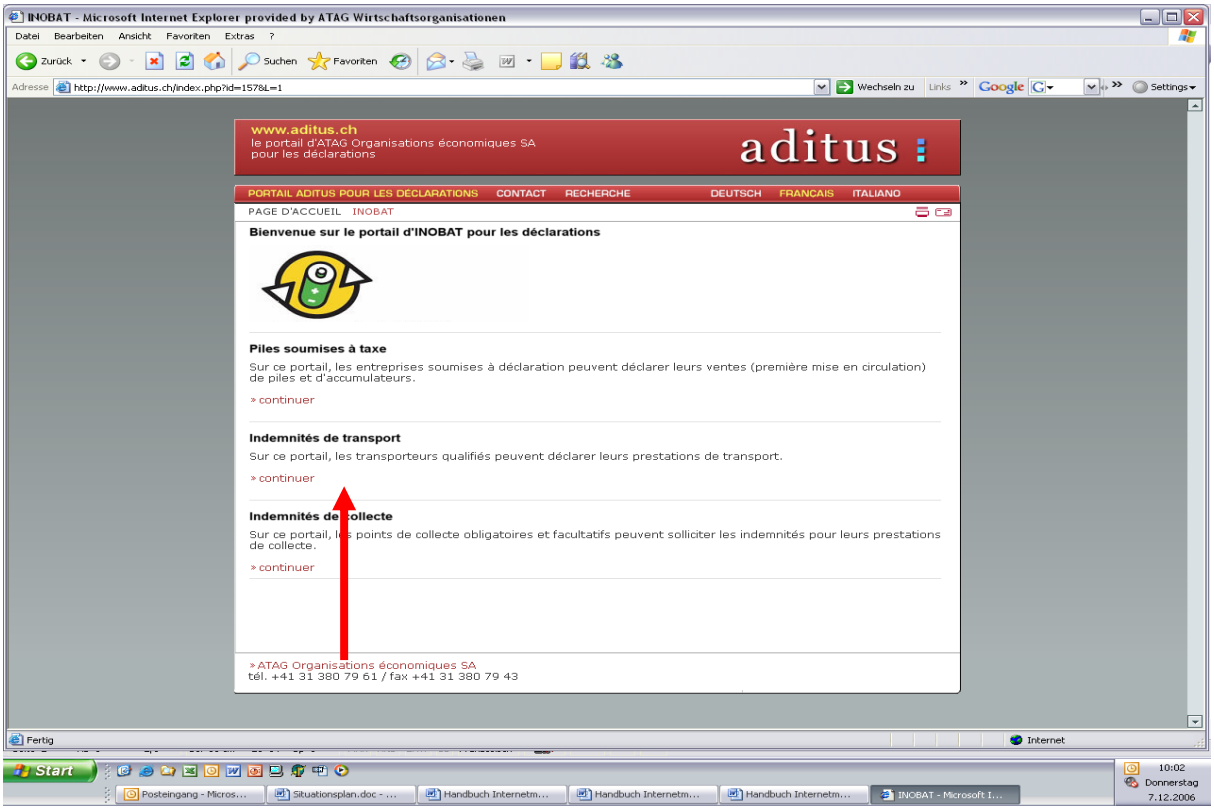
INOBAT - Microsoft Internet Explorer provided by ATAG Wirtschaftsorganisationen
www.aditus.ch
le portail d'ATAG Organisations économiques SA pour les déclarations
aditus
PORTAIL ADITUS POUR LES DÉCLARATIONS
CONTACT
RECHERCHE
DEUTSCH
FRANCAIS
ITALIANO
PAGE D'ACCUEIL INOBAT
Bienvenue sur le portail d'INOBAT pour les déclarations
Piles soumises à taxe
Sur ce portail, les entreprises soumises à déclaration peuvent déclarer leurs ventes (première mise en circulation) de piles et d'accumulateurs.
» continuer
Indemnités de transport
Sur ce portail, les transporteurs qualifiés peuvent déclarer leurs prestations de transport.
» continuer
Indemnités de collecte
Sur ce portail, les points de collecte obligatoires et facultatifs peuvent solliciter les indemnités pour leurs prestations de collecte.
» continuer
» ATAG Organisations économiques SA
tél. +41 31 380 79 61 / fax +41 31 380 79 43

3ème étape. Avant d'arriver au login, il faut confirmer à INOBAT que les données sont conformes à la vérité, cela en raison du principe de l'auto déclaration. En cliquant sur « Confirmation / oui », (flèche rouge, figure 3), vous arrivez au login.

Figure 3

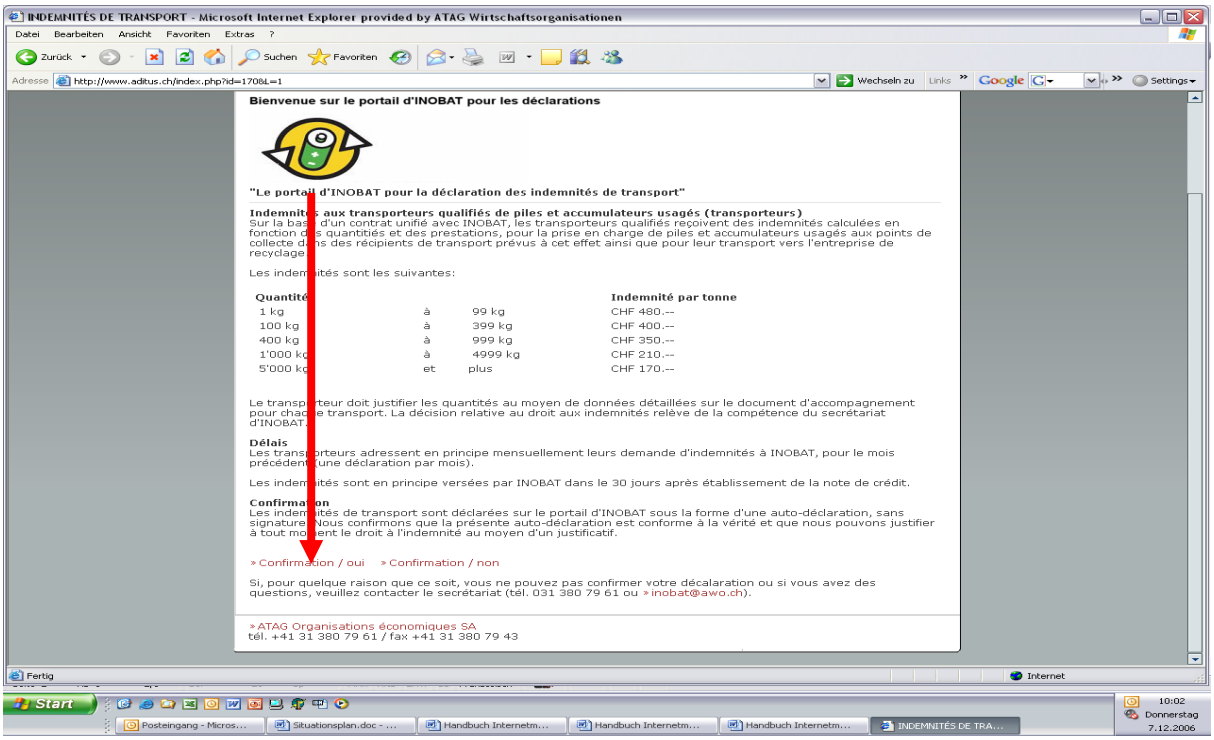
INDEMNITÉS DE TRANSPORT - Microsoft Internet Explorer provided by ATAG Wirtschaftsorganisationen
Bienvenue sur le portail d'INOBAT pour les déclarations
"Le portail d'INOBAT pour la déclaration des indemnités de transport"
Indemnités aux transporteurs qualifiés de piles et accumulateurs usagés (transporteurs)
Quantité
Indemnité par tonne
1 kg à 99 kg CHF 480.--
100 kg à 399 kg CHF 400.--
400 kg à 999 kg CHF 350.--
1'000 kg à 4999 kg CHF 210.--
5'000 kg et plus CHF 170.--
Délais
Confirmation
» Confirmation / oui
» Confirmation / non
» ATAG Organisations économiques SA

4ème étape. Introduisez votre numéro de contrat, votre nom d'utilisateur et le mot de passe standard, puis cliquez sur le bouton « Connexion » pour confirmer (flèche rouge, figure 4). Si vous avez perdu ou oublié votre mot de passe, contactez le secrétariat. Vous recevrez immédiatement une nouvelle autorisation d'accès spécifique pour votre entreprise.

Figure 4

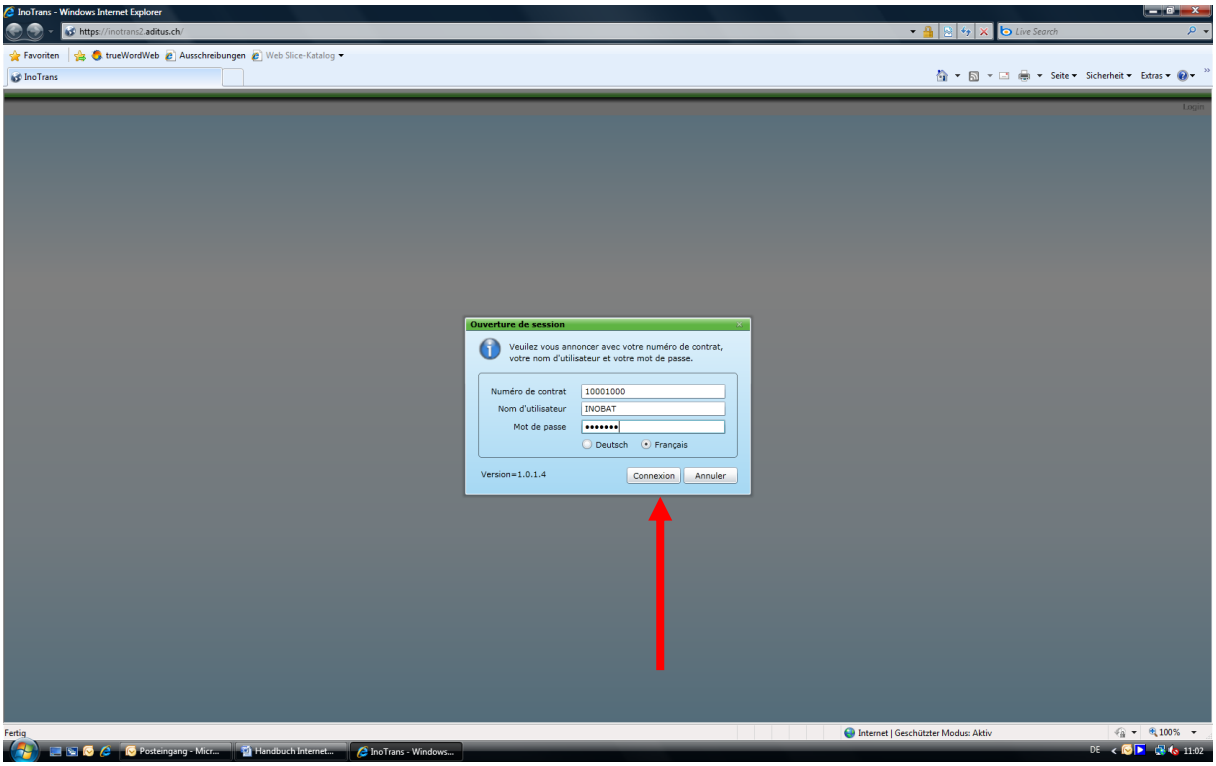

5ème étape. Pour votre auto déclaration cliquez sur « Déclaration » (flèche rouge, figure 5) et ensuite sur « auto déclaration ».

Figure 5

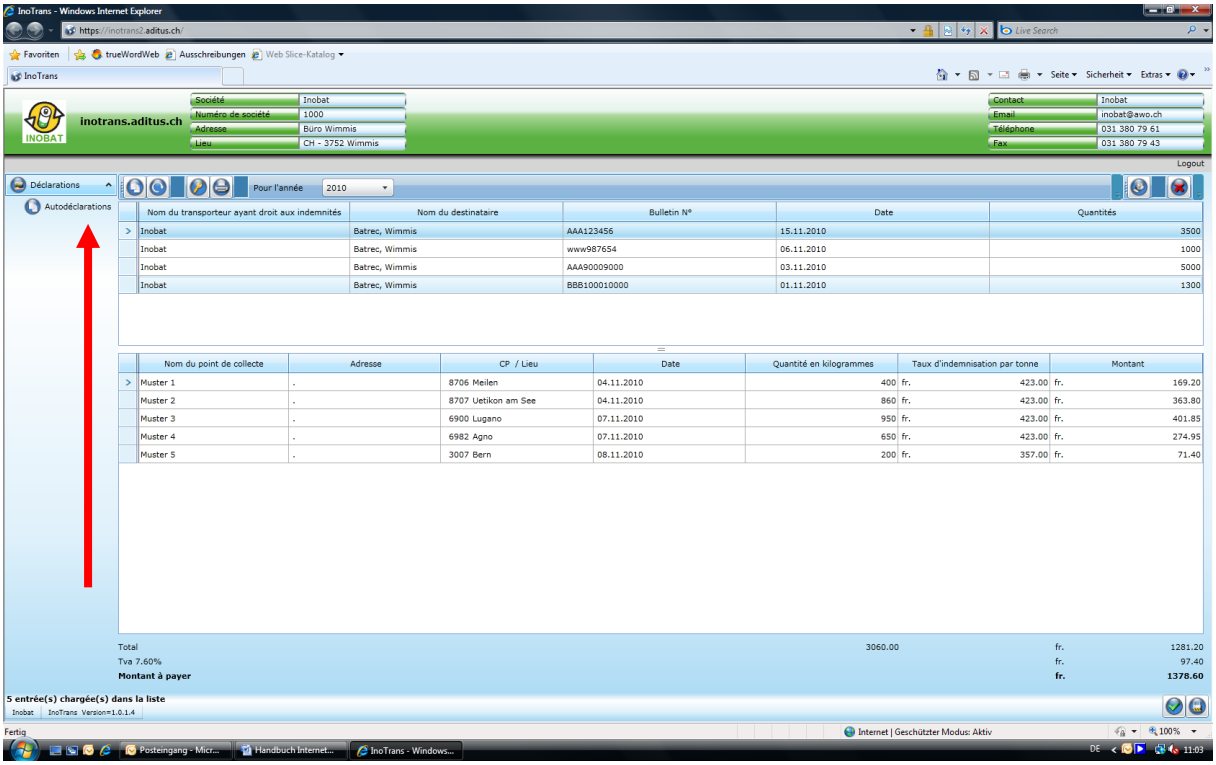

6ème étape. Pour des raisons de sécurité, modifiez le mot de passe standard lors de votre premier login. Pour cela, cliquez sur le symbole « clef » (flèche rouge, figure 6). Introduisez une seule fois votre ancien mot de passe et deux fois votre nouveau mot de passe. Cliquez ensuite sur « Changer le mot de passer ».

Figure 6

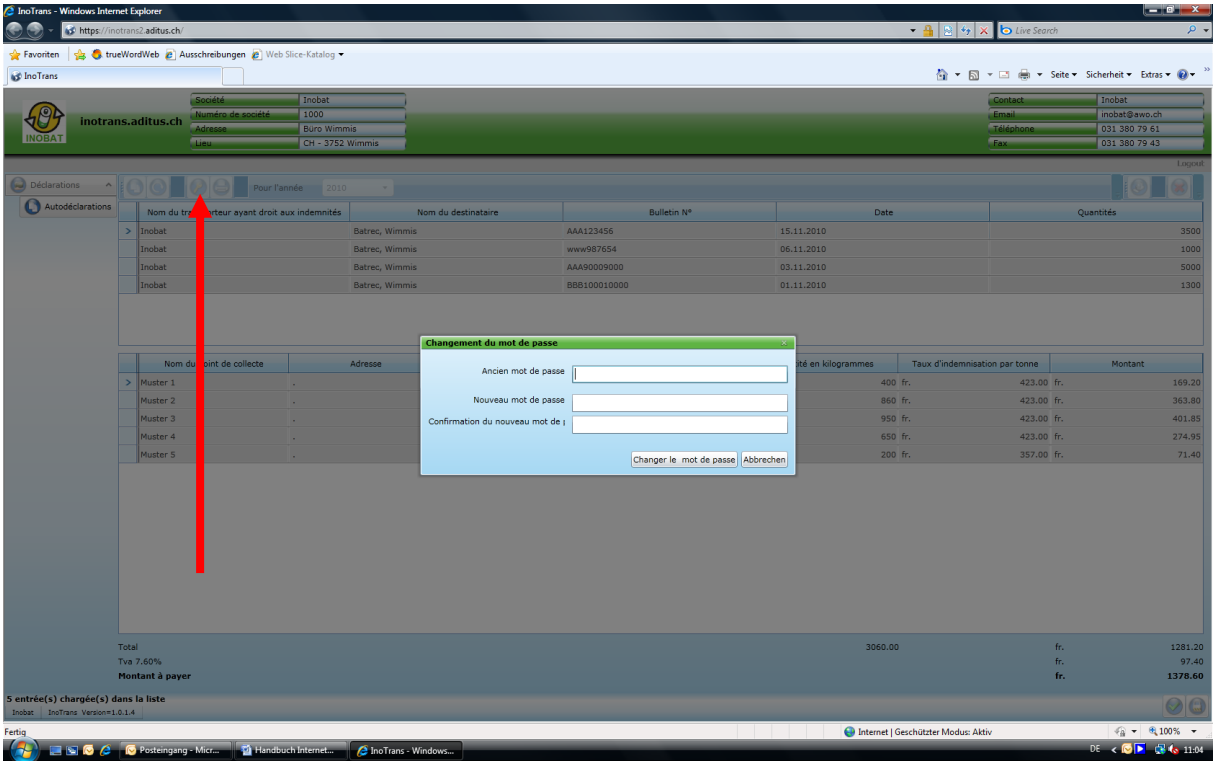
InoTrans - Windows Internet Explorer
inotrans.aditus.ch
Changement du mot de passe
Ancien mot de passe
Nouveau mot de passe
Confirmation du nouveau mot de p
Changer le mot de passe
Abbrechen
5 entrée(s) chargée(s) dans la liste

7ème étape. Si l'année de l'indemnité désirée n'apparaît pas automatiquement, vous avez la possibilité de la sélectionner manuellement (flèche rouge, figure 7).

Figure 7

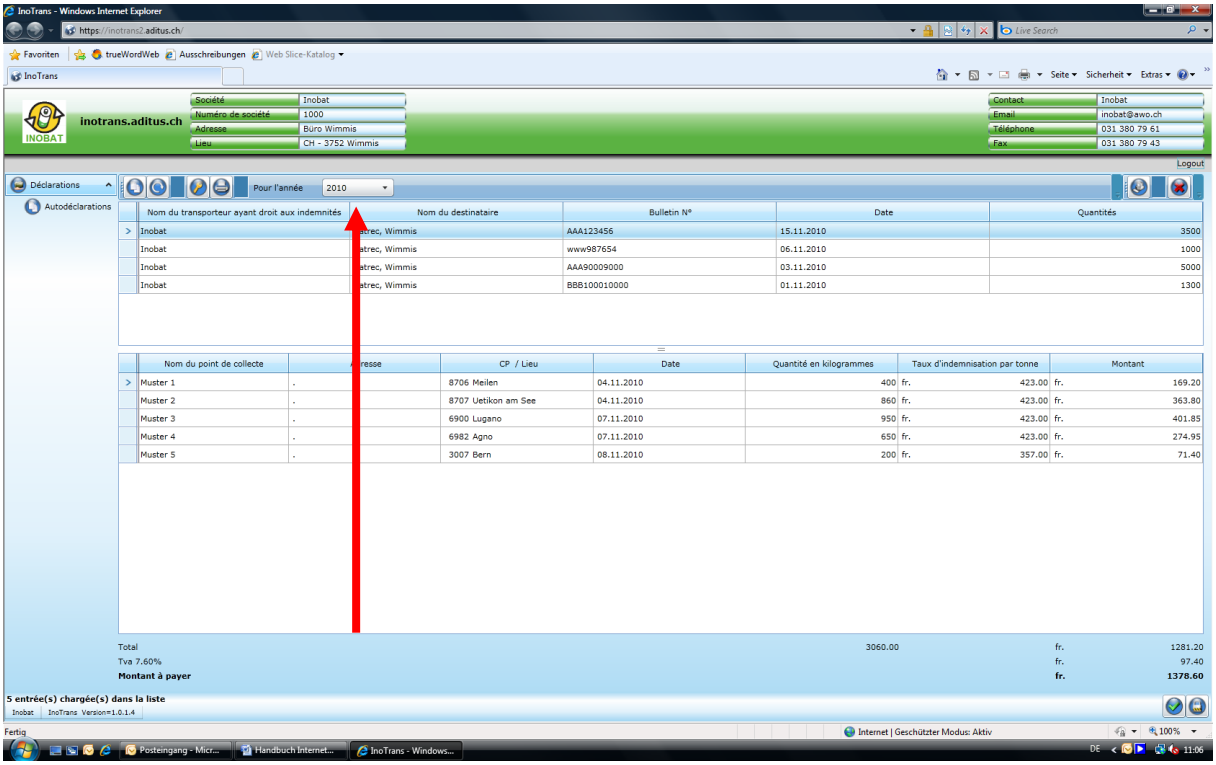

8ème étape. Pour introduire une nouvelle indemnité de transport, cliquez sur « Saisir nouvelles indemnisations de » (flèche rouge, figure 8).

Figure 8

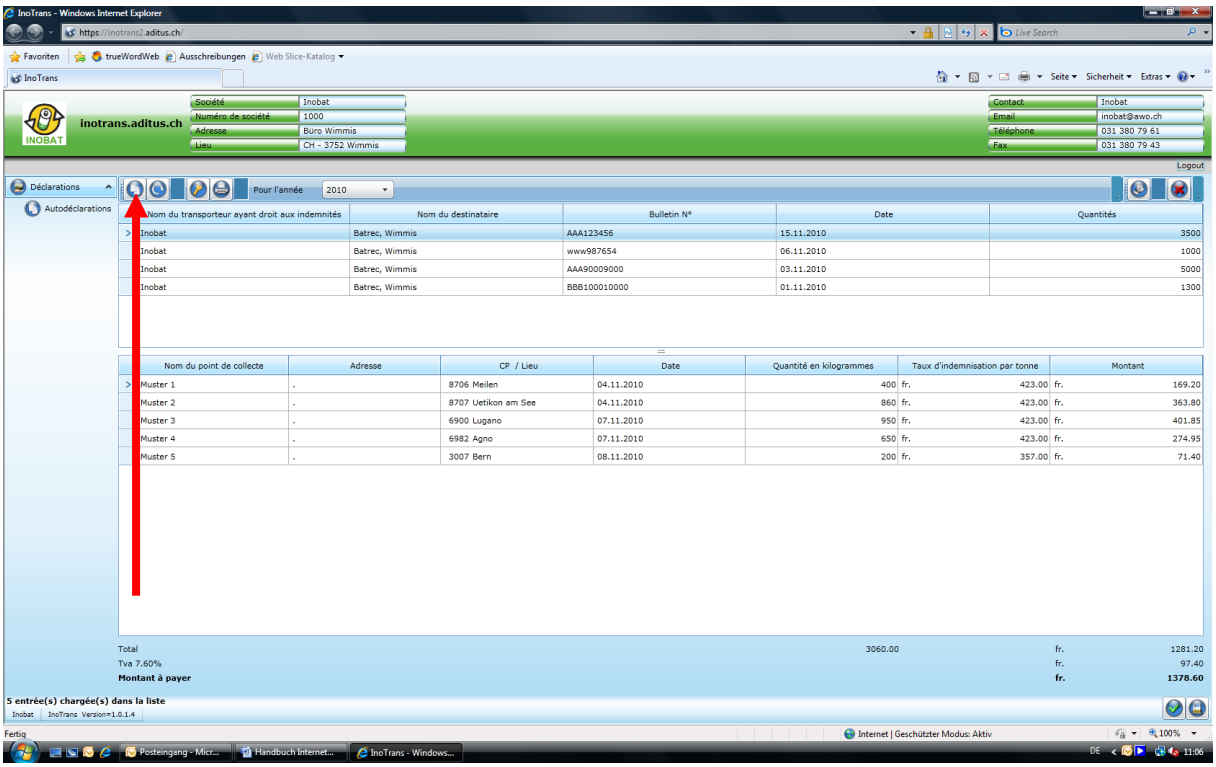

9ème étape. Dans la partie supérieure du masque (flèche rouge, figure 9), introduisez le numéro du document suivi, de la livraison correspondante à Batrec Industrie AG y compris date de livraison (flèche bleue) et la quantité livrée en kilos (pesage chez Batrec Industrie AG, flèche verte).

Figure 9

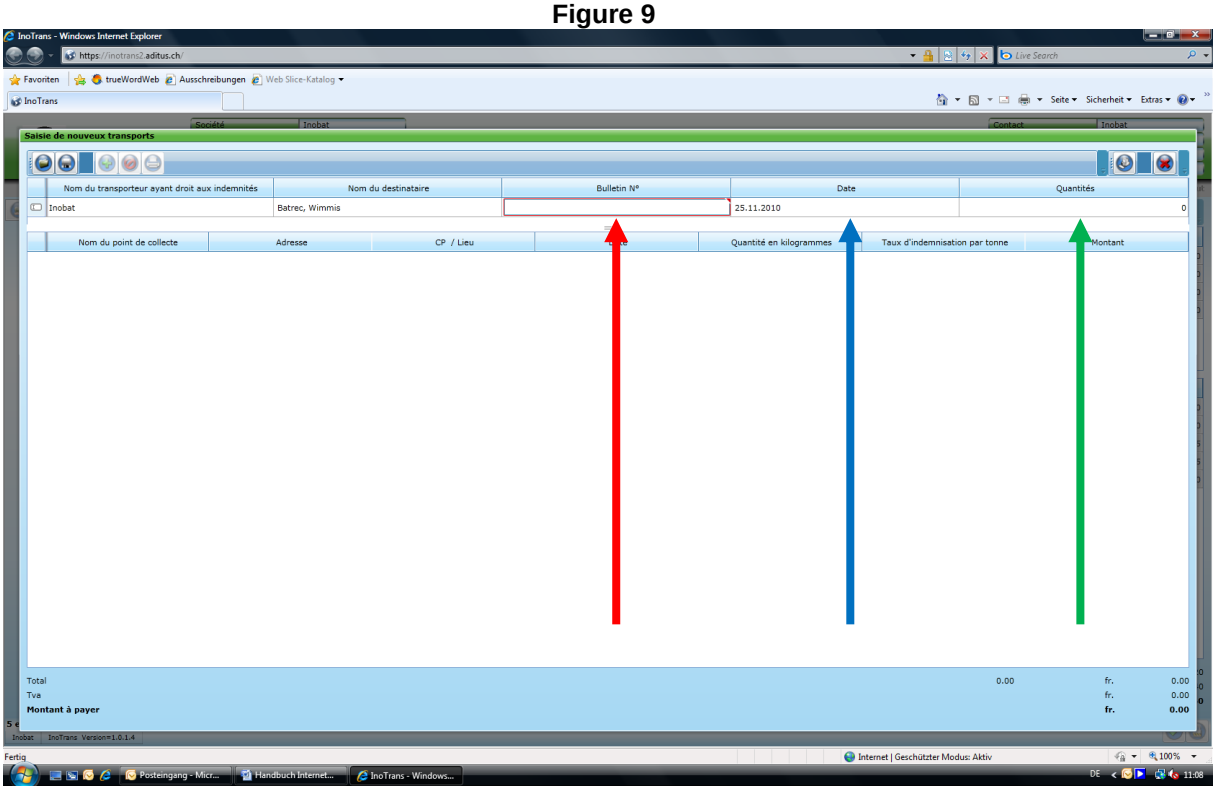

9ème a étape. Cliquez sur le symbole **+** « ajouter une entrée » (flèche rouge, figure 9a). Maintenant vous introduisez les points de collecte (flèche verte, figure 9a), adresse (à cette place vous pouvez également seulement mettre un point), NPL (le lieu figure automatiquement), la date d'enlèvement et quantité en kilos. Pour ajouter un nouveau point de collecte, cliquez nouvellement sur le symbole « ajouter une entrée » (flèche rouge, figure 9a) « + », pour supprimer un point de collecte, cliquez sur « supprimer une entrée » (flèche jaune, figure 9a). Le montant de l'indemnité est calculé automatiquement. Les différences entre la somme des « poids obtenus » chez Batrec Industrie AG et le « poids total de tous les enlèvements aux points de collecte » sont compensées par INOBAT.

Figure 9a

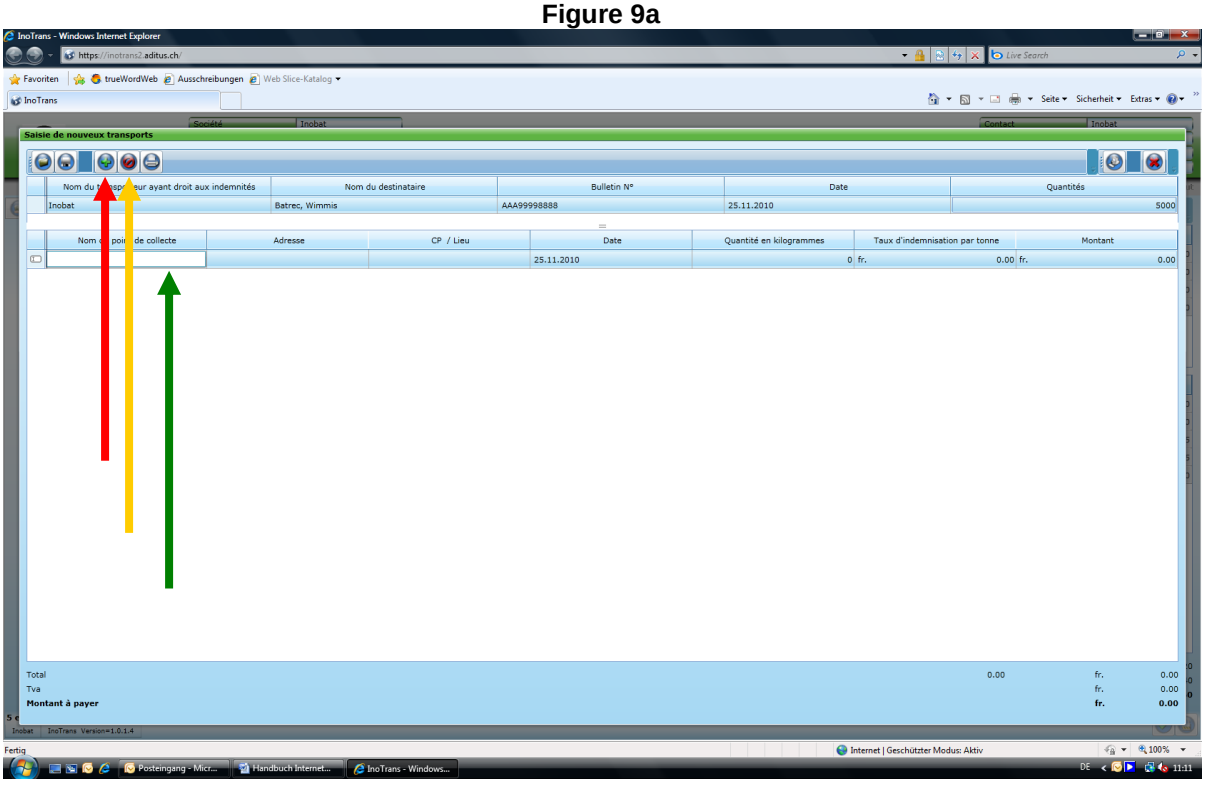

10ème étape. Dès que vous avez terminé d'introduire vos données, cliquez sur le symbole « imprimer » (flèche rouge, figure 10). Maintenant vous pouvez encore une fois contrôler vos indications et faire des corrections éventuelles. Ensuite cliquez sur le symbole « sauvegarder » (flèche verte, figure 10).

Attention : après avoir cliqué sur ce symbole, vous ne pouvez <u>plus</u> modifier vos données !

Figure 10

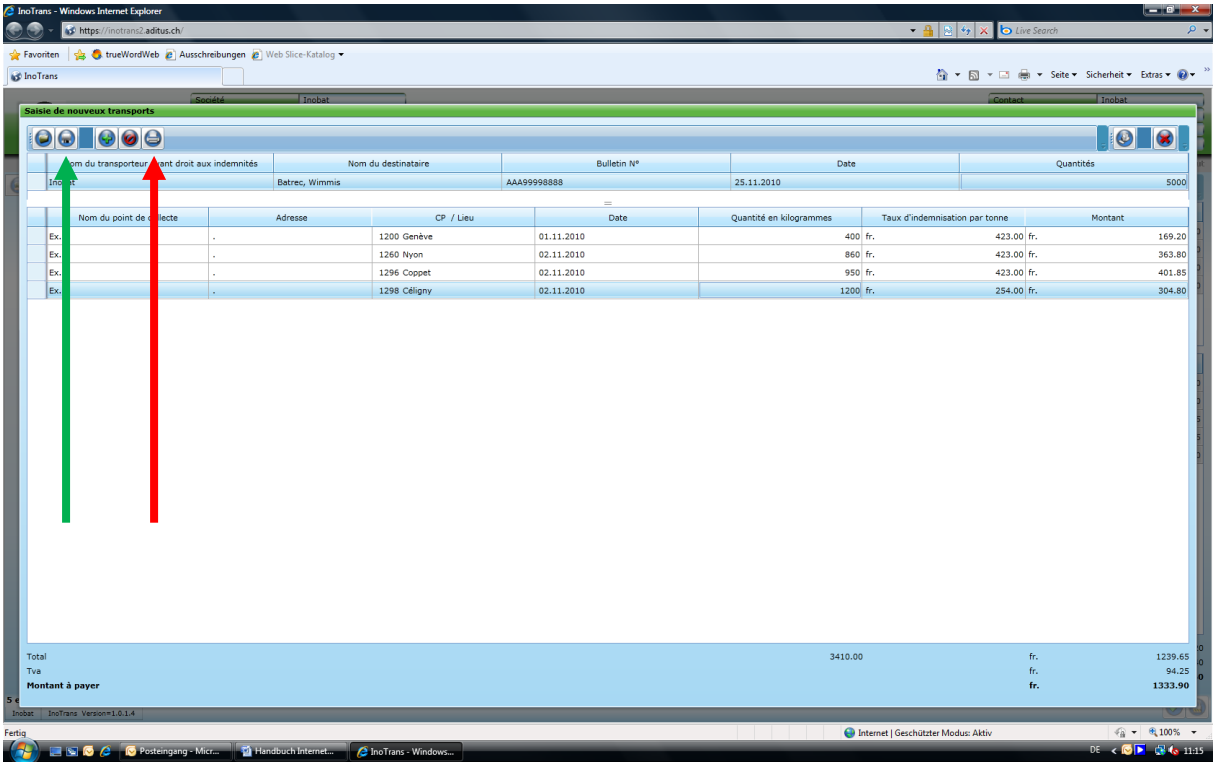

11ème a étape. Après avoir sauvegardé vos données, vous pouvez créer un fichier PDF en sélectionnant la ligne/indemnité de transport souhaitée en cliquant sur le symbole « Imprimer » (flèche rouge, figure 11) pour contrôler votre demande d'indemnités sous forme de récapitulation et d'un aperçu, imprimer (voir 11ème étape a).

Figure 11

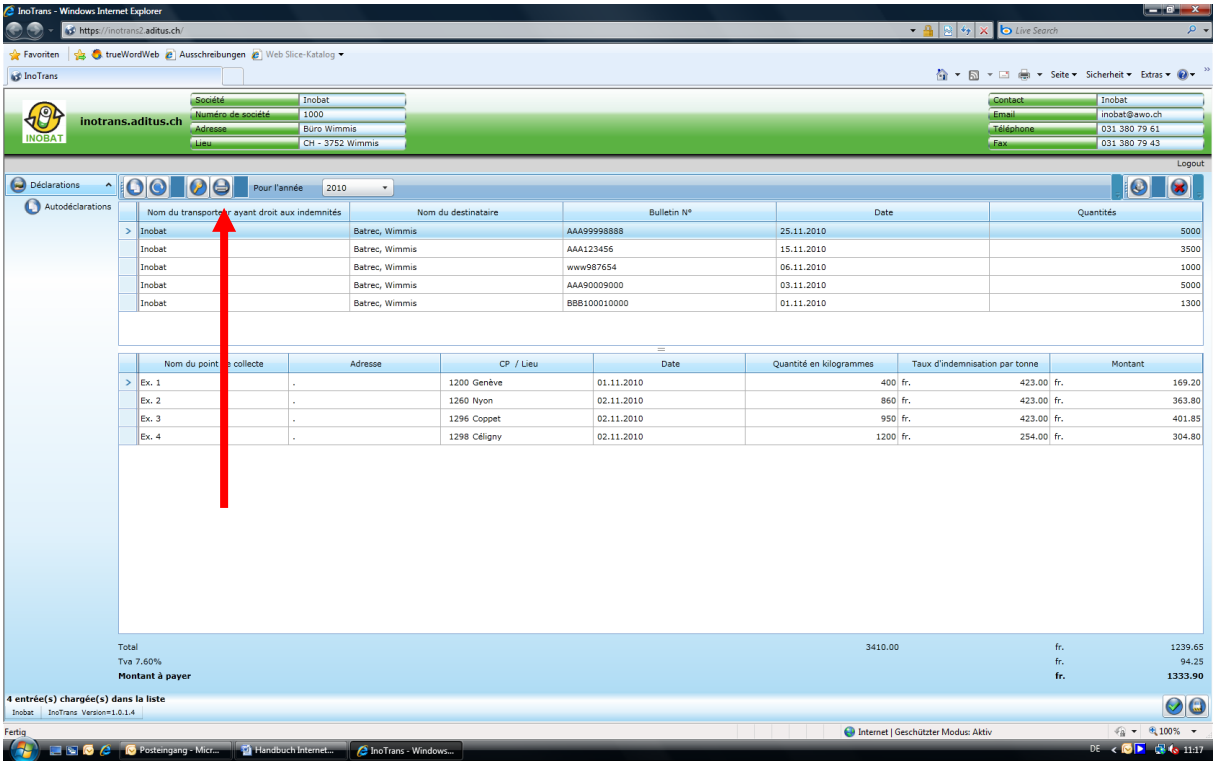
InoTrans - Windows Internet Explorer
inotrans.aditus.ch
Déclarations
Autodéclarations
Pour l'année 2010
Nom du transporteur ayant droit aux indemnités
Nom du destinataire
Bulletin N°
Date
Quantités
Inobat Batrec, Wimmis AAA99998888 25.11.2010 5000
Inobat Batrec, Wimmis AAA123456 15.11.2010 3500
Inobat Batrec, Wimmis www987654 06.11.2010 1000
Inobat Batrec, Wimmis AAA90009000 03.11.2010 5000
Inobat Batrec, Wimmis BBB100010000 01.11.2010 1300
Nom du point de collecte
Adresse
CP / Lieu
Date
Quantité en kilogrammes
Taux d'indemnisation par tonne
Montant
Ex. 1 . 1200 Genève 01.11.2010 400 fr. 423.00 fr. 169.20
Ex. 2 . 1260 Nyon 02.11.2010 860 fr. 423.00 fr. 363.80
Ex. 3 . 1296 Coppet 02.11.2010 950 fr. 423.00 fr. 401.85
Ex. 4 . 1298 Céligny 02.11.2010 1200 fr. 254.00 fr. 304.80
Total 3410.00 fr. 1239.65
Tva 7.60% fr. 94.25
Montant à payer fr. 1333.90
4 entrée(s) chargée(s) dans la liste

11ème a étape. Pour imprimer la demande d'indemnités, cliquez sur le symbole « Imprimer » (flèche rouge, figure 11a).

Figure 11a

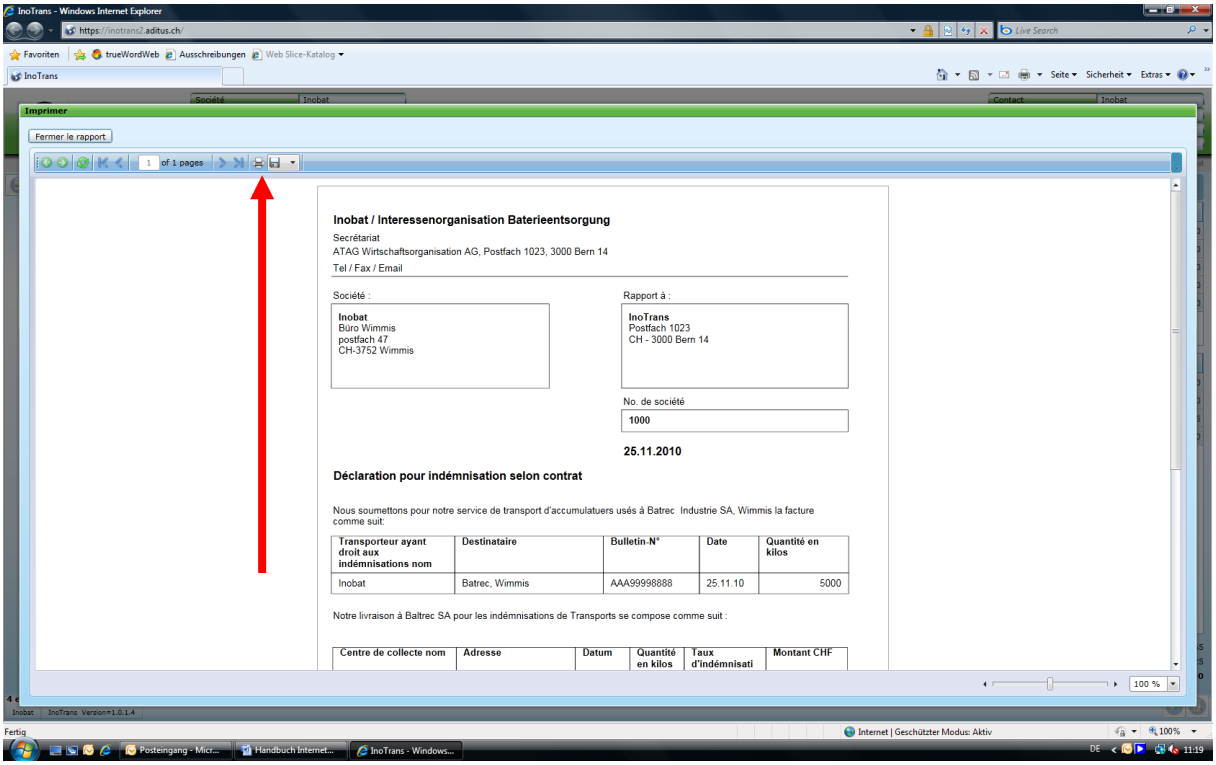

12ème étape. Pour quitter le portail Internet, cliquez sur « Logout» (flèche rouge, figure 12).

Figure 12

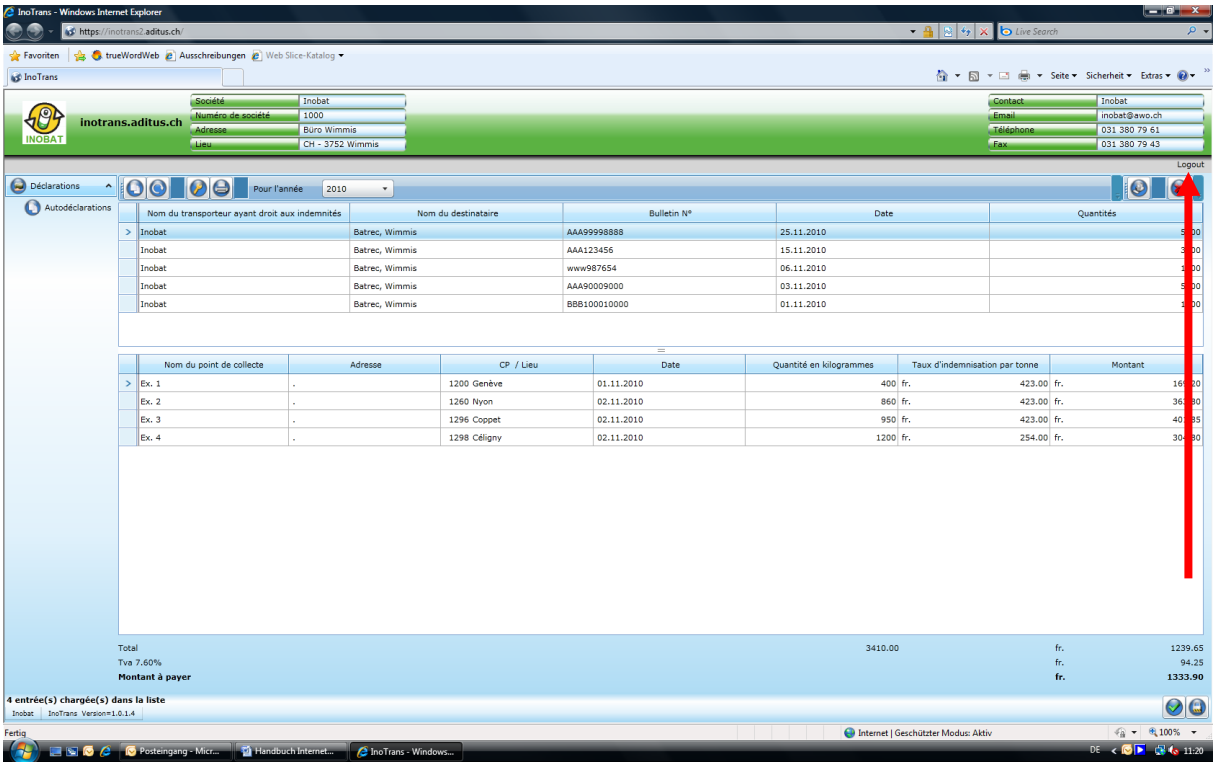

REMARQUE

Les données que vous introduisez sont régulièrement synchronisées. De ce fait, vous devez enregistrer vos données dans un délai de quatre heures après votre login, sans quoi vos données seront effacées.

Vous pouvez bien entendu accéder plusieurs fois en 24 heures à ce portail Internet.

Au cas où vous aurez des problèmes lors de l'introduction ou vous recevrez une annonce de faute, nous vous prions de bien vouloir envoyer un « Printscreen » à inobat@awo.ch.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous souhaitons bonne chance à l'introduction de vos données.